

anapec

Recrute

Cadre à la Division Placement à l'International

Grade : administrateur 3ème grade

Dans le cadre du renforcement de son équipe, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences ANAPEC lance un concours de recrutement pour le poste d'un Cadre à la Division Placement à l'International, pour son siège de la Direction Générale.

Ce concours aura lieu le 14/10/2017 dans la ville de Casablanca.

1 seul poste est à pourvoir sur la ville de Casablanca.

Dossier de Candidature :

- Demande de candidature ;
 - CV avec Photo ;
 - Copie certifiée conforme à l'original du diplôme reconnu par l'Etat et/ou certificat d'équivalence assortie d'une décision d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
 - Copie certifiée conforme des attestations de travail justifiant une année d'expérience après obtention du diplôme assorties de l'attestation ou l'état de déclaration de salaires délivrée par la CNSS.
- Pour les agents exerçants dans les administrations et établissements publics, la présentation des attestations de travail est suffisante
- Copie certifiée conforme à l'originale de la CIN ;
 - 02 enveloppes timbrées portant l'adresse récente du candidat.

Envoi du dossier de candidature sous pli fermé:
Par voie postale à : ANAPEC n° 4 entrée « B » lotissement la Colline Sidi Maârouf Casablanca

Date limite de dépôt de candidature est le 08/09/2017

Anapec

- Réseau de 78 agences ;
- 420 conseillers en emploi ;
- 12.000 entreprises clientes ;

I- Conditions de candidatures

- Etre de nationalité marocaine ;
- Avoir 18 ans au minimum et 45 ans au maximum à la date limite de dépôt des candidatures ;
- Avoir un diplôme :

Bac+3 ou plus donnant accès au grade administrateur 3ème grade, dans les filières suivantes :

- Langues / littérature /études Hispaniques ;
- Langues / littérature /études Espagnoles ;
- Disposer d'une année d'expérience après obtention du diplôme (la date de délibération faisant foi) justifiée par des attestations de travail assorties de l'attestation ou l'état de déclaration de salaires délivrée par la CNSS (une année d'expérience équivaut un total de 312 jours déclarés).

Pour les agents exerçants dans les administrations et établissements publics, la présentation des attestations de travail est suffisante.

Les stages ne sont pas pris en considération.

II- Epreuves du concours :

Ce concours comprend une épreuve écrite et une épreuve orale.

Etape n°1 :

Le 14/10/2017:

Une épreuve écrite de coefficient (4) et d'une durée de 3 heures.
Une note strictement inférieure à 10, à l'issue de la 1ère étape, est éliminatoire.

Etape n°2 :

Epreuve orale de coefficient (4) et d'une durée de 15 à 30 mn avec éventuellement un test psychotechnique.



Des compétences pour l'emploi,
des emplois pour les compétences.